ASSOCIATION PHILATELIQUE DE St Maur Des fossés

Association Fondée en 1925

Siège Social **:**
Centre d'Activités d'Arromanches
27/31 Avenue du Port au Fouarre
94100 S[T] MAUR DES FOSSÉS

jm.saintier@wanadoo.fr
http://www.apsm-saintmaur.fr
Identifiant Siren 799 402 714

REUNION DU CONSEIL du 5 juillet 2020

Présents : MM. BARGAS
BERCY
DECHAUD
LACAZE
LANEN
OLIVER
GOTTARDO
ROGER
ROUSSEAU
SAINTIER
SIGONNEY

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 26 janvier 2020,
2. Changement d'établissement bancaire.
3. Mandataires désignés pour avoir la signature bancaire,
4. Questions diverses,

COMPTE-RENDU SUIVANT ORDRE DU JOUR

Thierry Rousseau déclare la séance ouverte à 10h00.

1 Approbation du CR de la réunion du Conseil du 26 janvier 2020.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 26 janvier 2020 est approuvé sans réserve et à l'unanimité.

2 Changement d'établissement bancaire.

Compte tenu du manque d'intérêt de l'agence LCL de Joinville pour notre association notamment la difficulté pour obtenir un interlocuteur, l'attente d'un chéquier depuis plusieurs mois, etc.

Il est décidé à l'unanimité :

- de remplacer notre compte bancaire du LCL 29 rue de Paris 94340 Joinville-le-Pont,
- par Le Crédit Mutuel 10 avenue Foch 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

3 Mandataires désignés pour avoir la signature bancaire.

Les mandataires désignés pour avoir la signature bancaire sont :

- Bernard Oliver Trésorier,
- Thierry Rousseau Vice-président,
- Jean-Michel Saintier Secrétaire.

4 Questions diverses.

Sans objet.

La séance est levée à 11h00.

Le Président
Didier Sigonney

Le Secrétaire
Jean-Michel SAINTIER